



ÉTABLISSEMENT

Département de Mayotte
8 boulevard Halidi Sélemani
BP 101
97600 Mamoudzou

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Département de Mayotte, Numéro national d'identification : 22985000300018, Contact : Direction des Achats et de la Commande Publique, BP 101, 97645 Mamoudzou Cedex, FRANCE. Tél. : +33 269661420. Courriel : commande.publique@cg976.fr. Code NUTS : FRY50.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.cg976.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAYOTTE, Numéro national d'identification : 22985000300018BP 101, Contact : Direction des Achats et de la Commande Publique, 97645 Mamoudzou Cedex, FRANCE. Tél. +33 269661420. Courriel : commande.publique@cg976.fr. Code NUTS : FRY50. Adresse internet : <https://www.cg976.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Conseil départemental de Mayotte, Numéro national d'identification : 22985000300018BP 101, Contact : Direction des Achats et de la Commande Publique, 97645 Mamoudzou Cedex, FRANCE. Tél. +33 269661420. E-mail : commande.publique@cg976.fr. Code NUTS : FRY50. Adresse internet : <http://www.cg976.fr/>. **Par voie électronique à l'adresse** : <https://www.marches-securises.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : **MARCHE PUBLIC DE SERVICES DE TRANSPORTS SCOLAIRES SUR LE TERRITOIRE DE MAYOTTE**

II.1.2) Code CPV principal

60112000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Il s'agit pour : - le lot n°1 gestion : d'assurer une mission de contrôle de bonne exécution des prestations de transport scolaire des six (6) marchés publics d'exploitation. - le lot 2 à 7 exploitations : d'assurer le ramassage scolaire sur l'ensemble du territoire de Mayotte.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 251000000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 6

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

II.2) DESCRIPTION

LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : **Gestion des services de transport scolaire**

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71621000 , 71700000 , 71356200 , 71356300

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY50

Lieu principal d'exécution : Sur le territoire du Département

II.2.4) Description des prestations

Assurer une mission de contrôle de la bonne exécution des prestations de transport scolaire des six (6) marchés publics d'exploitation (lots 2 à 7). Les prestations prévues pour la tranche ferme et la tranche optionnelle sont décrites dans les CCAP et CCTP. La tranche ferme porte sur les prestations de la catégorie 1 relative au suivi de la bonne exécution du marché (pour une durée de 6 ans et 3 mois) et de la catégorie 2 relative à l'assistance des exploitants dans leur montée en compétence (pour une durée de 3 ans et 3 mois). La tranche optionnelle porte sur les prestations de la catégorie 2 relative à l'assistance des exploitants dans leur montants en compétence, pour 1 an reconductible 2 fois, à compter de la 4ème année.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 20000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 75

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La tranche ferme du lot 1 est conclue pour une durée de 6 ans et 3 mois fermes pour les prestations de catégorie 1 et une durée de 3 ans et 3 mois fermes pour les prestations de catégorie 2. La tranche optionnelle 1 est conclue à compter de la 4ème année pour une durée de 1 an reconductible 2 fois (soit 3 ans maximum) de façon expresse et porte sur les prestations de catégorie 2.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre comporte une clause obligatoire d'insertion sociale par l'activité économique dont le descriptif est mentionné dans le CCTP et le CCAP de chaque lot.

LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Exploitation des services de transport pour les établissements scolaires du nord du Département, autour du hub scolaire de Dzoumogné (secteur 1)

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

60112000 , 60130000 , 60100000 , 60140000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY50

Lieu principal d'exécution : Territoire du Département

II.2.4) Description des prestations

La tranche ferme porte sur l'exploitation des services de transport pour les établissements scolaires du nord du Département de Mayotte. La tranche optionnelle porte sur les prestations de la catégorie 2 relative à l'assistance des exploitants par le gestionnaire dans leur montée en compétence, pour 1 an reconductible 2 fois, à compter de la 4ème année. Les prestations prévues pour la tranche ferme et la tranche optionnelle sont décrites dans le CCAP et le CCTP.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 73000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La tranche ferme du lot 2 est conclue pour une durée de 6 ans fermes. La tranche optionnelle est conclue pour une durée de 1 an reconductible 2 fois (3 ans maximum) de façon expresse pour les prestations de la catégorie 2

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre comporte une clause obligatoire d'insertion sociale par l'activité économique dont le descriptif est mentionné dans le CCTP et le CCAP de chaque lot.

LOT N° 3

II.2.1) Intitulé : Exploitation des services de transport pour les établissements scolaires du centre du Département, autour du hub scolaire de Kahani (secteur 2)

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

60112000 , 60130000 , 60140000 , 60100000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY50

Lieu principal d'exécution : Sur le territoire du Département

II.2.4) Description des prestations

La tranche ferme porte sur l'exploitation des services de transport pour les établissements scolaires du centre du Département de Mayotte. La tranche optionnelle porte sur les prestations de la catégorie 2 relative à l'assistance des exploitants par le gestionnaire dans leur montée en compétence, pour 1 an reconductible 2 fois, à compter de la 4ème année. Les prestations prévues pour la tranche ferme et la tranche optionnelle sont décrites dans le CCAP et le CCTP.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 47000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La tranche ferme du lot 3 est conclue pour une durée de 6 ans fermes. La tranche optionnelle est conclue pour une durée de 1an reconductible 2 fois (3 ans maximum) de façon expresse pour les prestations de catégorie 2

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre comporte une clause obligatoire d'insertion sociale par l'activité économique dont le descriptif est mentionné dans le CCTP et le CCAP de chaque lot.

LOT N° 4

II.2.1) Intitulé : Exploitation des services de transport pour les établissements scolaires du sud du Département, autour du hub scolaire de Chirongui (secteur 3)

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

60112000 , 60130000 , 60100000 , 60140000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY50

Lieu principal d'exécution : Sur le territoire du Département

II.2.4) Description des prestations

La tranche ferme porte sur l'exploitation des services de transport pour les établissements scolaires du sud du Département de Mayotte. La tranche optionnelle porte sur les prestations de la catégorie 2 relative à l'assistance des exploitants par le gestionnaire dans leur montée en compétence, pour 1 an reconductible 2 fois, à compter de la 4ème année. Les prestations prévues pour la tranche ferme et la tranche optionnelle sont décrites dans le CCAP et le CCTP.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 43000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La tranche ferme du lot 4 est conclue pour une durée de 6 ans fermes. La tranche optionnelle est conclue pour une durée de 1an reconductible 2 fois (3 ans maximum) de façon expresse pour les prestations de catégorie 2

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre comporte une clause obligatoire d'insertion sociale par l'activité économique dont le descriptif est mentionné dans le CCTP et le CCAP de chaque lot.

LOT N° 5

II.2.1) Intitulé : Exploitation du transport scolaire + TPMP sur le territoire de la CADEMA

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

60112000 , 60130000 , 60140000 , 60100000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY50

Lieu principal d'exécution : Sur le territoire du Département

II.2.4) Description des prestations

La tranche ferme porte sur l'exploitation des services de transport pour les établissements scolaires et le transport des personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du territoire de la CADEMA. La tranche optionnelle porte sur les prestations de la catégorie 2 relative à l'assistance des exploitants par le gestionnaire dans leur montée en compétence, pour 1 an reconductible 2 fois, à compter de la 4ème année. Les prestations prévues pour la tranche ferme et la tranche optionnelle sont décrites dans le CCAP et le CCTP.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 50000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La tranche ferme du lot 5 est conclue pour une durée de 6 ans fermes. La tranche optionnelle est conclue pour une durée de 1an reconductible 2 fois (3 ans maximum) de façon expresse pour les prestations de catégorie 2

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre comporte une clause obligatoire d'insertion sociale par l'activité économique dont le descriptif est mentionné dans le CCTP et le CCAP de chaque lot.

LOT N° 6

II.2.1) Intitulé : Exploitation du TPMR sur le territoire de Grande-Terre

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

60112000 , 60130000 , 60140000 , 60100000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY50

II.2.4) Description des prestations

La tranche ferme porte sur l'exploitation du service de transport des personnes à mobilité réduite sur le territoire de la Grande-Terre, hors CADEMA. La tranche optionnelle porte sur les prestations de la catégorie 2 relative à l'assistance des exploitants par le gestionnaire dans leur montée en compétence, pour 1 an reconductible 2 fois, à compter de la 4ème année. Les prestations prévues pour la tranche ferme et la tranche optionnelle sont décrites dans le CCAP et le CCTP.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 9000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La tranche ferme du lot 6 est conclue pour une durée de 6 ans fermes. La tranche optionnelle est conclue pour une durée de 1an reconductible 2 fois (3 ans maximum) de façon expresse pour les prestations de catégorie 2

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre comporte une clause obligatoire d'insertion sociale par l'activité économique dont le descriptif est mentionné dans le CCTP et le CCAP de chaque lot.

LOT N° 7

II.2.1) Intitulé : Exploitation du Transport scolaire et TPMR sur le territoire de Petite-Terre

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

60112000 , 60130000 , 60100000 , 60140000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY50

II.2.4) Description des prestations

La tranche ferme porte sur l'exploitation du service de transport scolaire et le transport des personnes à mobilité réduite sur la Petite-Terre. La tranche optionnelle porte sur les prestations de la catégorie 2 relative à l'assistance des exploitants par le gestionnaire dans leur montée en compétence, pour 1 an reconductible 2 fois, à compter de la 4ème année. Les prestations prévues pour la tranche ferme et la tranche optionnelle sont décrites dans le CCAP et le CCTP.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 9000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La tranche ferme du lot 7 est conclue pour une durée de 6 ans fermes. La tranche optionnelle est conclue pour une durée de 1an reconductible 2 fois (3 ans maximum) de façon expresse pour les prestations de catégorie 2

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L'accord cadre comporte une clause obligatoire d'insertion sociale par l'activité économique dont le descriptif est mentionné dans le CCTP et le CCAP de chaque lot.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Liste et description succincte des conditions: la liste détaillée est présentée dans le règlement de consultation.

- Une lettre de candidature faisant également office, conformément à l'article R. 2143-3 du CCP, de déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (DC1 ou équivalent téléchargeable à l'adresse internet suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ; la version du DC1 à utiliser est celle de la DAJ mise à jour le 01/04/2019). En cas de candidature groupée, ce document est commun à l'ensemble des membres du groupement,
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat ou les membres du groupement candidat
- le procès-verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme mentionnés à l'article L. 2312-27 du code du travail (le cas échéant)
- En outre, pour les lots « exploitation » n°2 à 7 : Copie des autorisations, attestations, certificats donnant droit à l'exercice de la profession de transporteur public routier

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Liste et description succincte des conditions: la liste détaillée est présentée dans le règlement de consultation.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le cas échéant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché
- Bilans ou extraits de bilans concernant les trois dernières années
- Déclaration appropriée de banque ou le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste et description succincte des conditions: la liste détaillée est présentée dans le règlement de consultation.

- Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années
- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Pour les lots "exploitation" : la prestation est réservée à la profession de transporteur public routier prévue par le Code des transports

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

L'accord cadre comporte une clause obligatoire d'insertion sociale par l'activité économique dont le descriptif est mentionné dans le CCTP et le CCAP de chaque lot.

Les lots exploitation (2 à 7) comprennent des dispositions relatives aux performances environnementales mentionnées au CCTP de ces lots

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans : Ces durées résultent de la nécessité de tenir compte du contexte insulaire de Mayotte, du risque de surcoût financier des offres des candidats du fait des investissements liés à l'approvisionnement des véhicules, de la nécessité de permettre aux opérateurs de toute taille et de toute provenance de pouvoir se porter candidats.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2019/S113-277796

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mardi 25 août 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

vendredi 28 août 2020 - 09:00.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le contenu des offres et les modalités de dépôt sont précisées dans le règlement de consultation (RC). Le détail des prestations objet du marché est indiqué dans les CCTP gestion ou exploitation du marché.

Le titulaire du lot 1 gestion ne pourrait pas être simultanément titulaire de l'un des lots relatifs à l'exploitation des services de transports scolaires lots 2 à 7 (CF article 1.6 - Allotissement - du RC). Il est possible de soumissionner à un ou plusieurs lots exploitation, raison pour laquelle il est mentionné le nombre de 6 à la rubrique II. 1. 6. de l'AAPC.

La date de démarrage du marché est fixé au 1er mai 2021 pour le lot gestion et au 1er août 2021 pour les lots exploitation. En effet, il est prévu un délai de plusieurs mois entre l'attribution du marché et le démarrage de l'exécution des prestations pour permettre aux titulaires des lots « exploitation » de s'approvisionner en véhicules roulants. Le titulaire du lot « gestion » se voit également appliquer un décalage de la durée du marché puisque ses prestations sont étroitement liées aux lots « exécution ».

En complément de la rubrique IV. 2: La présente procédure est consécutive à la déclaration sans suite de deux procédures précédentes : d'une part, la déclaration sans suite de la procédure portant sur l'exploitation des transports scolaires à Mayotte (identifiant BOAMP 19-90886), d'autre part, la déclaration sans suite de la procédure portant sur la gestion des services de transports scolaires à Mayotte (identifiant BOAMP 18-169422). Le motif de ces deux déclarations sans suite est précisé au règlement de consultation.

Les formulaires types sont téléchargeables sur le site, dûment complétés et signés : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>. Unité monétaire utilisée : l'euro. Le dossier de consultation des entreprises est disponible uniquement sous forme dématérialisée. Il est téléchargeable sur le site : <https://www.marches-securises.fr>. Une assistance téléphonique est disponible. Lors du téléchargement du dossier de consultation, le candidat doit renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique précise et fiable permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions ou report de délais. Les détails concernant les prestations objets du marché sont indiqués dans les CCTP du marché (lot gestion lots exploitation).

Les numéros de nomenclature communautaire se rapprochant le plus des prestations objet du présent contrat sont les suivants :

Code principal Description

60100000-9 Services de transport routier

60112000-6 Services de transport routier public

60130000-8 Services spécialisés de transport routier de passagers

60140000-1 Transport non régulier de passagers

71621000-7 Services d'analyse technique ou services de conseil

71700000-5 Services de surveillance et de contrôle

71356200-0 Services d'assistance technique

71356300-1 Services d'appui technique

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Mayotte Les Hauts Jardin du Collège , 97600 MAMOUDZOU MAYOTTE FRANCE. Tél. +33 269611856. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Fax +33 269611862. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

La présente procédure de marché public pourra faire l'objet : - d'un référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de Justice Administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat - d'un référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA - d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du Tribunal Administratif de Mamoudzou Les Hauts Jardin du Collège , 97600 MAMOUDZOU MAYOTTE FRANCE. Tél. +33 269611856. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Fax +33 269611862. Adresse internet : <http://mayotte.tribunal-administratif.fr/>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS